



N° 13  
Janvier 2018

Nom de l'organisation:  
USR CGT 37  
18, rue de l'Oiselet  
37550 SAINT AVERTIN  
Tel : 02 47 38 53 81

[usrcgt37@orange.fr](mailto:usrcgt37@orange.fr)  
[www.ud37.cgt.fr](http://www.ud37.cgt.fr)

Édité par l'Union  
Syndicale des Retraités  
CGT  
D'Indre et Loire  
Directeur de publication :  
Hervé Rigault

N° ISSN: 2275-4261

## SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : retraités si on parlait  
pouvoir d'achat

Page 3 : journée d'action des  
Ehpad

Page 4 : réduire la masse  
salariale au profit des  
dividendes

Page 5 un livre une histoire « le  
jour d'avant » de  
Sorj Chalandon

Page 6 : les brèves

Page 7  
initiatives/luttes/réflexions

Page 8 :  
sports/loisirs/culture

Découvrez le site de l'Union  
Confédérale des Retraités CGT :  
<http://www.ucr.cgt.fr/>

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Hervé RIGAULT  
Secrétaire de l'USR CGT 37

Bonne année ?

Un point d'interrogation parce que si 2018 ressemble à 2017 ou 2016, la bonne année ne sera pas pour nous mais encore une fois pour les grosses fortunes qui ont vu leur capital augmenter avec, notamment une année exceptionnelle pour les bourses au plan mondial comme nous le rapporte la presse spécialisée.

Pour les travailleurs en retraite, ça commence d'ailleurs fort avec la hausse de la CSG qui réduit nos pensions. Dès le 1<sup>er</sup> janvier pour les complémentaires du privé, et en février pour tous les autres régimes. Voilà qui s'ajoute au blocage que nous subissons depuis 4 ans. De plus, une vague d'augmentations s'est abattue sur nos épaules avec le gaz, l'essence, la complémentaire santé ...

Je ne résiste pas à la tentation de vous faire partager ce que Wikipédia dit du jeu de bonneteau : « Le maître du jeu, ou bonneteur, est un charlatan professionnel assisté de complices parfois appelés *barons*. Ceux-ci sont chargés de rabattre les clients, de faire le guet, voire de jouer les gros bras pour calmer les perdants revanchards ou récupérer les gains de joueurs ayant eu vent de l'astuce. En partie à cause de cette organisation malhonnête, le bonneteau relève de l'escroquerie ».

Pour faire passer le bouillon, ça ne vous fait penser à rien ? Avec la CSG, la taxe d'habitation, la suppression des cotisations sociales, les augmentations, n'est ce pas à une sorte de bonneteau que le gouvernement tente de nous faire jouer pour nous brouiller l'esprit ? Et comme le dit Wikipédia, cela relève de l'escroquerie.

Cela relève de l'escroquerie, parce que le maître du jeu c'est le Capital et les barons ce sont les gouvernements qui se sont succédés depuis plus de trente ans. Et leur but c'est l'accumulation. Et leur jeu c'est de diminuer les salaires (donc les pensions) et d'étendre le marché (donc réduire les dépenses et les services publics). Sauf qu'aujourd'hui le jeu prend des allures de guerre et Macron est un adepte de la guerre éclair. Il s'agit de restaurer, au plus vite, le pouvoir du Capital qui avait été entamé avec les conquêtes de 36 et de 45. De nouveaux champs de bataille sont ouverts tous les jours : droit du licenciement, droits syndicaux, retraites, sécurité sociale, liberté d'opinion, système de santé, finances territoriales.

Dans cette guerre, nous ne sommes pas inactifs. Le 28 septembre dernier a vu la plus forte mobilisation de travailleurs en retraite que nous ayons connu. Nous ne devons pas laisser la dynamique s'essouffler. Les Assemblées générales de début d'année doivent être l'occasion d'échanger et de se mettre en ordre de bataille. Le 30 janvier nous devons être massivement aux côtés des salariés des EHPAD dans leur grève nationale et intersyndicale. Nous devons également préparer des initiatives sur le terrain des pensions et mettre en avant nos revendications : pas de pensions inférieures au SMIC, indexation sur le salaire moyen, suppression de la CSG. Nous devons aussi nous engager de manière déterminée dans la reconquête de la Sécurité Sociale.

Alors, bonne année !

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Retraités si on parlait POUVOIR D'ACHAT

### Les conditions d'exonération

Nombre de parts fiscales	Résidence en métropole	Résidence en Martinique, Guadeloupe et Réunion	Résidence en Guyane
1	11 018	13 037	13 632
1,25	12 489	14 655	15 324
1,5	13 960	16 273	17 015
1,75	15 431	17 744	18 486
2	16 902	19 215	19 957
2,25	18 373	20 686	21 428
2,5	19 844	22 157	22 899
2,75	21 315	23 628	24 370
3	22 786	25 099	25 841
>3	par demi-part supplémentaire	par demi-part supplémentaire	par demi-part supplémentaire
	2 942	2 942	2 942
	Par quart de part supplémentaire	Par quart de part supplémentaire	Par quart de part supplémentaire
	1 471	1 471	1 471

### Les conditions d'assujettissement

Nombre de parts fiscales	Résidence en métropole	Résidence en Martinique, Guadeloupe et Réunion	Résidence en Guyane
1	14 404	15 757	16 507
1,25	16 327	17 872	18 719
1,5	18 250	19 986	20 930
1,75	20 173	21 909	22 853
2	22 096	23 832	24 776
2,25	24 019	25 755	26 699
2,5	25 942	27 678	28 622
2,75	27 865	29 601	30 545
3	29 788	31 524	32 468
>3	par demi-part supplémentaire	par demi-part supplémentaire	par demi-part supplémentaire
	3 846	3 846	3 846
	Par quart de part supplémentaire	Par quart de part supplémentaire	Par quart de part supplémentaire
	1 923	1 923	1 923

Compte tenu de la décision du gouvernement d'augmenter le taux de la CSG de 1.7 points au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les retraités acquittant le taux fort de la CSG. Vous trouverez ci contre les tableaux d'exonération ou d'assujettissement en fonction de votre revenu fiscal de référence à savoir votre revenu de 2016.

Hausse de la CSG, non revalorisation des retraites en 2018, hausse du diesel, des timbres...le pouvoir d'achat des retraités continue de baisser. Cette conclusion alarmante est tirée du Conseil d'Orientation des Retraites. Un chiffre pour expliquer ce constat : en 2017 les retraites ont augmenté de 0,8% mais l'inflation, elle, a connu une hausse de 0,9% ! Selon les écrits du COR, la pension nette, diminuée des prélèvements sociaux a baissé de près de 10% en 5 ans ! Qui a dit que les retraités étaient des privilégiés ?

- Pour un retraité célibataire avec 1300€ de pension et 800€ de taxe d'habitation, la perte de pouvoir d'achat en 2018 est de 24€ par an.
- Pour un retraité célibataire avec 1500€ de pension et 800€ de taxe d'habitation, la perte de pouvoir d'achat en 2018 est de 60€ par an.
- Pour un retraité célibataire avec 2000€ de pension et 1000€ de taxe d'habitation, la perte de pouvoir d'achat en 2018 est de 108€ par an.
- Pour un couple de retraités avec 2000€ de pension cumulée et 800€ de taxe d'habitation, la perte de pouvoir d'achat en 2018 est de 168€ par an.
- Pour un couple de retraités avec 3000€ de pension cumulée et 800€ de taxe d'habitation, la perte de pouvoir d'achat en 2018 est de 372€ par an.

A l'exemple de la mobilisation exceptionnelle en nombre de manifestants retraités, le 28 septembre dernier, il n'est pas question de baisser les bras et la CGT sera toujours en tête pour la mobilisation des retraités, à commencer par le 8 février prochain.

L'efficacité de la lutte repose beaucoup sur le nombre d'adhérents de la CGT. En ce début d'année nous vous invitons à proposer l'adhésion dans votre entourage.

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

30 janvier 2018 : Journée  
d'action des EHPAD

Les fédérations CGT Santé et action sociale et Services publics, rejointes par les organisations CFDT, UNSA, FO et CFTC, appellent à une journée nationale de grèves et de mobilisations, mardi 30 janvier 2018.

Les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie sont alarmantes, l'actualité médiatique a d'ailleurs beaucoup traité du sujet ces derniers mois mettant en évidence une situation scandaleuse mais pourtant bien réelle. Depuis de nombreuses années, les personnels des Ehpad et des services d'aide à domicile tirent la sonnette d'alarme, un manque de personnel considérable reconnu par tous et face auquel les réponses apportées par le gouvernement ne sont pas à la hauteur.

## Une prise en charge indigne des résidents

En moins de 15 minutes, il faut lever un résident, lui faire une toilette sommaire (minutée et limitée à 8 minutes selon les consignes de certains établissements), l'habiller, lui faire prendre son petit déjeuner et ses médicaments, refaire le lit et, ensuite, passer à un autre résident... Ce qui veut dire qu'il n'y a pas de temps pour parler avec le résident, le rassurer...

**C'est bien une maltraitance institutionnelle et organisée qui s'installe dans les Ehpad publics comme privés** et qui coûte des milliers d'euros aux résidents et à leur famille.

On est bien loin de la bienveillance et de la bienveillance prônées par nos dirigeants... Les personnels des Ehpad ne sont pas en situation de faire un travail correct et dans le respect de la personne humaine ; ils en souffrent énormément et ne veulent plus se taire...

## **Le problème numéro 1 : le manque de personnel**



En Ehpad, le taux d'encadrement est de 0,6 emploi par résident. À titre d'exemple, ce ratio est de 1,2 en Allemagne pour les établissements de même type.

Par ailleurs, la présence d'une infirmière est le plus souvent limitée à la journée. La nuit, seules des aides-soignantes assurent la prise en charge des résidents.

Actuellement, le personnel travaillant dans ce secteur est en grande souffrance. Ce sont des métiers pénibles tant physiquement que psychologiquement, mal reconnus, mal payés, avec des conditions de travail très dégradées et un personnel, la plupart du temps, sous-qualifié.

**Dans un milieu professionnel tourné vers l'humain, c'est bien de personnel que l'on a besoin, de professionnels qualifiés, en nombre suffisant, reconnus et respectés.**

## Un besoin cruel de financement

La réforme du financement qui s'est mise en place en 2017 concernant les établissements médicosociaux – notamment les Ehpad – impose de nouvelles contraintes budgétaires aux établissements en supprimant les possibilités de négociations annuelles permettant d'adapter les moyens aux évolutions des besoins.

Elle va également conduire à une baisse des ressources estimée par la FHF (Fédération hospitalière de France) à 200 millions d'euros dans un secteur qui manque cruellement de moyens.

Les tarifs actuels, en particulier dans le secteur privé lucratif, sont beaucoup trop élevés et n'ont pour objectif que de générer des bénéfices alors que le service rendu est de piètre qualité.

Pour la CGT, la prise en charge de la perte d'autonomie, l'accompagnement des personnes âgées est un enjeu majeur de société. L'ensemble des services et biens médicaux liés à la perte d'autonomie, à domicile comme en institution, doit être remboursé à 100 % de la dépense opposable.

Le financement de la perte d'autonomie doit relever de la branche maladie de la sécurité sociale. Par ailleurs, un reste à vivre minimal devrait être garanti à tous les résidents en Ehpad.

La CGT apporte tout son soutien aux personnels mobilisés qui se battent pour de meilleures conditions de travail et, de ce fait, pour l'amélioration des conditions d'accueil des résidents.

Nous devons tous être aux côtés des personnels des Ehpad et du secteur de l'aide à domicile pour réclamer des moyens suffisants pour une prise en charge décente des personnes âgées.

**Manifestons le 30 janvier à 11h  
Place Anatole France à Tours**

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Pour le Gouvernement et le Patronat : la même priorité Réduire la masse salariale au profit des dividendes

Le blocage des pensions, du point d'indice fonction publique, le non coup de pouce au SMIC et sa remise en cause par des « experts », les 9 millions de personnes vivant avec moins de 1.000 € par mois d'un côté et les 57 milliards qui sont allés grossir les poches des actionnaires lors des 6 premiers mois de 2017 prouvent s'il en était besoin, l'intérêt que les riches trouvent dans la **précarisation du monde du travail**.

De la réforme Balladur en 1993 à celle de Woerth en 2010, sans oublier celle de Juppé en 1995 et Fillon en 2003, notre système de retraite par répartition a subi de **multiples remises en cause** qui l'ont fortement fragilisé tout en amputant sur 12 ans le pouvoir d'achat des retraités de 20%.

Tout est mis en œuvre pour **donner l'illusion** que le pouvoir d'achat des salariés va augmenter en 2018. Qu'à cela ne tienne, on leur supprime les cotisations sociales, mais en contrepartie la CSG subit une hausse de 1,7% (qui concerne 60% des retraités).

Ce **tour de passe-passe** n'est en fait qu'un miroir aux alouettes qui affectera de manière drastique le financement de notre Sécurité sociale. Nous avons l'impression d'être face à un jeu de bonneteau.

**Patronat et Gouvernement veulent aller encore plus loin dans l'augmentation des profits : éradiquer notre système de retraite de la Sécu construit depuis 1945 c'est leur but**

Il est bon de rappeler les principes régissant les retraites : **répartition, solidarité, prestations définies**.

Les cotisations d'une année permettent de payer les retraites de la même année.

En payant les pensions des retraités, les salariés accumulent des droits pour leurs retraites futures, mais ne mettent pas, comme dans une logique d'assurance, de côté un capital (retraite par capitalisation). Cela permet aussi de mettre en place des solidarités de haut niveau, en particulier au profit des femmes, des salariés les plus précaires et des handicapés et de compenser les interruptions d'activité incontournables comme la maternité, le décès du conjoint...

**EN 2018...**



La **prestation définie** est le système sur lequel reposent les retraites. Le niveau de pension est défini et le niveau des cotisations s'adapte pour assurer les engagements pris.

Dans sa recherche effrénée de faire de plus en plus de profits, le Patronat avec son aide de camp qu'est le gouvernement, doit mettre un terme à ce principe en instaurant les **retraites par capitalisation** tout en essayant de diminuer voire supprimer sa part de financement.

L'accord de novembre 2017, instituant un régime unifié AGIRC/ARRCO (**régime complémentaire**) signé par CFTD, CGC, et CFTC suit la même logique de baisse des pensions. A partir de 2019, une **baisse temporaire de 10%** de la retraite complémentaire pour 3 ans pour ceux qui ne reculent pas leur départ de 4 trimestres ainsi que le gel de la valeur du point tout en augmentant sa valeur d'achat, sont bien la démonstration de la volonté

de **ne faire supporter qu'aux salariés et retraités "l'équilibre financier"**.

**Le système universel de retraite envisagé par Macron est un leurre**

Le but recherché est que l'Etat assure la gestion de toutes les pensions. Sous couvert de simplification, il s'agit en fait pour le patronat d'avoir un outil pour appliquer sa politique. C'est dans la même logique, que le gouvernement souhaite **modifier en profondeur les règles**.

Il envisage de créer pour chacun, un **compte virtuel**, dans lequel seraient enregistrées les cotisations retraites versées au cours de la carrière que l'on diviserait par le nombre d'années de vie restante, en théorie.

A l'inverse du régime général, (prestations déterminées, 50% des 25 meilleures années), le système Macron est dit à cotisations déterminées. Le salarié connaît sa cotisation mais ne saura le montant exact de sa retraite qu'au moment de son départ. C'est tout le mécanisme de **redistribution** et le principe de **solidarité** qui vont être **mis à mal**.

**Des convergences revendicatives qui portent loin**

La retraite est le **reflet de la vie active**. Les batailles des retraités s'inscrivent pleinement dans les luttes des salariés : 32 heures, salaire, égalité professionnelle femmes hommes, conditions et organisation du travail, ....

Les **luttes unitaires** des retraités contre l'augmentation de la CSG, la revalorisation des pensions, un financement de la Sécu en lien avec les richesses et les profits pharaoniques, la défense des services publics, s'inscrivent parfaitement dans cette convergence revendicative qui s'appuie sur notre rapport au travail.

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

Un livre une histoire : Le Jour d'avant de Sorj CHALANDON 336 pages, 20,90 €

*Après quatre jours d'arrêt de la mine, à la reprise de l'activité, le 27 décembre 1974, à 6h30 du matin, un bruit sourd retentit au fond d'une galerie de la fosse 3 dite Saint-Amé du siège 19 du groupe Lens-Liévin dans le Pas-de-Calais. Le bilan est très lourd : 42 morts. Une enquête sera ouverte. Les syndicats CGT et FO se porteront partie civile. Assez rapidement, des faits de négligence seront révélés. Le coup de grisou sera confirmé par des experts. La bataille juridique durera jusqu'en 1981.*

Le dernier roman de Sorj Chalandon, *Le Jour d'avant*, est dédié à la mémoire de ces Quarante-deux mineurs. L'auteur s'empare de ce fait divers pour construire une fiction. Il choisit de prendre le parti de fouiller les blancs de cette tragédie à travers une famille, les Flavent, dont nous allons suivre la trajectoire de la paysannerie au monde ouvrier. Il délègue le rôle de narrateur à Michel, le cadet.

C'est à travers son regard sur les événements qui jalonnent sa vie, qu'au fil des pages vont se déployer les étapes d'un drame qui s'étend sur une période de plus de quarante ans. L'auteur passe, sans cesse, d'une vie singulière, celle du personnage principal qui traverse toute une série d'épreuves, à la catastrophe collective qui le hante depuis tant d'années.

Il choisit de quitter le Nord, de quitter sa famille, de fuir les corons, de vivre à Paris où il devient chauffeur routier. « Une vie au fond, une autre à l'air » se dit-il. Il se marie avec Cécile, une institutrice, qui l'aime et le comprend. Malgré la tentation du héros à mener sa vie

normalement, allant jusqu'à se doter d'un nom d'emprunt pour se fondre dans l'anonymat, le frère aîné refuse de disparaître dans les limbes de la mémoire. Dans un box, au sous-sol de son immeuble, il édifie un mausolée à la gloire de la mine en amoncelant tous les objets qu'il repère dans des brocantes. Son histoire, ses espoirs, ses peines, ses drames, ses rares joies hantent cette pièce ». Il y avait enfermé ses « effrois du charbon ». Elle devient son refuge où, chaque jour, il peut ressasser son désespoir.

« Venge-nous de la mine », avait écrit mon père. Ses derniers mots. Et je le lui ai promis, poings levés au ciel après sa disparition brutale. J'allais venger mon frère, mort en ouvrier. Venger mon père, parti en paysan. Venger ma mère, esseulée à jamais. J'allais punir les Houillères, et tous ces sa-lauds qui n'avaient jamais payé pour leurs crimes.

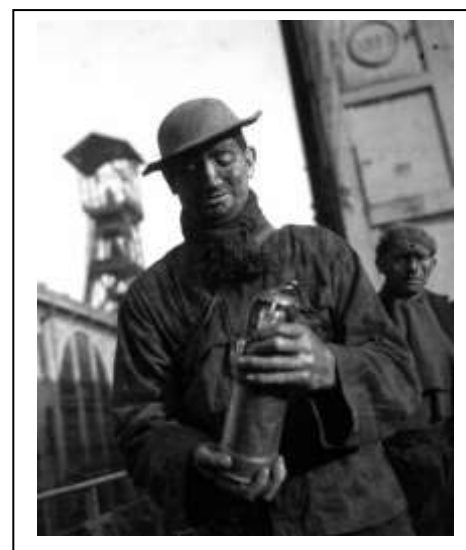
Les années passant, Michel s'installe dans la mélancolie d'un deuil impossible. Il se perd dans les dédales de sa mémoire comme on se perd dans les couloirs souterrains qui mènent au fond de la fosse. Cela le conduit à un désir de vengeance qui va mûrir longuement. Il attend que tous ceux qu'il aimait aient disparu. Il met son « passé en vente ». Et il retourne au pays pour passer à l'acte. Mais la cible qu'il atteint n'est

pas la bonne. Il paiera très cher son geste.

A travers les souvenirs brûlants de son narrateur qui s'exprime à la première personne, Sorj Chalandon va s'acharner à remplir les blancs, les manques, les dissimulations, les camouflages des récits officiels, en faisant revivre tout un monde, toute une vie. Il va incarner les faits bruts et brutaux en entourant le récit principal de celui d'une cohorte de personnages qui vont habiller l'information de chair, de sang et de larmes.

« Mourir pour le profit de la Compagnie nationale des Houillères ? ». Avec une grande pudeur, l'auteur, comme dans tous ses autres romans, ne cherche pas à revendiquer une quelconque posture idéologique. Sa visée se borne à relater le plus objectivement possible une situation. Il se place en surplomb. Les questions sont renvoyées au lecteur qui en sort enrichi du savoir sur un milieu, sur les comportements collectifs. A lui de tirer les conclusions.

D'après la critique de La cause littéraire.



# Le lien des retraités d'Indre et Loire

Les brèves.....les brèves.....les brèves.....les brèves.....les brèves.....

## Octobre

**03** Nouveau site internet de la NR, accès payant

**04** Nouveau centre de tri des déchets à Tours Nord

**05** Grève à la nouvelle usine Michelin pour son inauguration

Le 2ème ligne de Tram ne prévoit pas de desservir

Saint Pierre

Fermeture de

l'Observatoire économique de Touraine (CCI), 8 salariés licenciés

**08** Le chantier du haut de la rue Nationale à Tours reste en plan

**10** Manif : 3 000 à Tours  
Le revenu des agriculteurs du département en baisse :-30 % par rapport à 2016

**12** Corinne Orzechowski 1ère préfète du département

Bouchet maire de Tours au bénéfice de l'âge

**18** Médecine du travail : le Conseil d'État déboute le

Dr Huez mais recadre la procédure de plainte des employeurs

Grève chez Delpharm (Chambray)

**19** Annonce fermeture usine Tupperware à Joué (235 salariés)

Grève Storengy à Céré la Ronde

**30** L'intérim en hausse dans la Région et le Département

## Novembre

**03** Pour développer l'aéroport de Tours, le président de la CCI prêt à réduire le contrôle aérien

**08** 691 imposés sur la fortune à Tours, 81 à Joué

**09** Saint Gatien rachète les cliniques de Blois et Orléans

Bruits sur le rachat de Mécachrome (Amboise)

**16** Manif intersyndicale : 1 500

**17** Fermeture de la cave coop de Francueil, un repreneur annoncé

**18** De Oliveira (Fondettes) président des maires du département

**21** Diminution des contrats aidés dans le département : de 3 200 à 2 000

**23** Le CA de AirBnB dans le département : 61 millions pour 120 000 nuitées

**24** La NR annonce 500 emplois à pourvoir dans l'aéronautique sur le département ; France Bleue n'en compte que 100

**27** La CCI en difficultés financières annonce la vente de son siège

La Métropole augmente le nombre de ses vice présidents (de 10 à 16), indemnités en hausse

**30** Tours événements en difficulté, départ de son directeur avec une

indemnité de 950 000 Euros  
Mouvement chez Casto ; l'administratif délocalisé en Pologne

## Décembre

**01** Tours, la 3ème heure de

parking à 25 Euros

**07** Tupperware : manœuvres de la direction, de la Préfecture, du cabinet Altedia et de la CFDT

**13** Fermeture des trésoreries de Bourgueil, Sainte Maure et Luynes

**14** Les EHPAD de Touraine annoncent embaucher 71 professionnels de santé avec Ramstad (interim)

**18** Annonce grève ADAPEI  
**20** Annonce du maintien du centre de périnatalité d'Amboise

**27** Grève pour des effectifs au service de neurochirurgie du CHU

605 000 habitants dans le département (+15 000 en 5 ans) ;



## Conférence de presse de notre USR 37 article de la NR

La colère et l'inquiétude des retraités qui s'étaient manifestées dans la rue à Tours fin septembre

(1.800 manifestants) ne sont pas retombées. L'union départementale des retraités CGT vient en effet de s'exprimer sur les sujets brûlants de ce début d'année, à commencer par la hausse de la CSG qui passe de 6,6 % à 8,3 %. « Pour quelqu'un qui perçoit 1.200 € de pension, cela représentera une perte de 240 € par an. Cette baisse du pouvoir d'achat s'ajoute à tout un train

d'augmentations : gaz, fuel, essence, train, mutuelles santé. Cela nous choque », dénonce Hervé Rigault, secrétaire général.

Les retraités CGT revendiquent aussi le financement de la sécurité sociale par les cotisations et non par l'impôt et militent pour « une fiscalité plus



juste ». Ils regrettent enfin la tentation d'aboutir à un régime unique pour les complémentaires. Ils annoncent un mouvement de contestation le 30 janvier prochain dans les maisons de retraite. Une pétition présentée sur une carte postale et adressée au président de la République sera remise en préfecture à la fin du mois. Elle demande notamment la revalorisation des pensions et indique le refus de l'augmentation de la CSG par le signataire.

**NON l'augmentation de la CSG ce n'est pas de la solidarité envers les actifs, c'est la casse de la SECU.**

Les retraités du département s'adresseront aux usagers de la CPAM et de la CAF le mardi 20 février de 10h à 13h afin de les informer et les mobiliser pour combattre cette nouvelle mesure du gouvernement version MEDEF qui non seulement va faire baisser le montant de la majorité des retraites mais en plus accélérera la casse de notre système de protection sociale basé sur les cotisations.

**Nous invitons les retraités qui le souhaite à se joindre à cette initiative à laquelle la presse sera conviée. Il est plus que nécessaire d'occuper le terrain pour conquérir une sécurité sociale du 21<sup>e</sup> siècle.**

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Initiatives luttés réflexions

L'ANNEE « 50 ANS MAI 68 » COMMENCE en Indre & Loire aux STUDIO le 22 MARS

La CGT sera partie prenante de la soirée du CNP consacrée aux 50 ans de Mai 68 le 22 mars prochain aux Studio.

Au programme un film de Gérard Miller « Tu disais Mai 68 », deux intervenants principaux dont Stéphane Deplobin notre secrétaire général de l'UD CGT 37, et un large débat où nous souhaitons la présence de nombreux militants CGT témoins de cette période.

De plus, une affiche va être éditée par le CNP, l'exposition réalisée de son vivant par notre camarade Jean-Claude Guillon sera présentée sur place du 19 au 26 mars, une table de documentation avec de nombreux ouvrages de référence sera aussi installée.

La salle allouée à cette initiative contient 180 places. Nous devons donc être nombreux pour marquer cette soirée de l'empreinte de la lutte qui, cinquante ans après, dure encore et toujours aussi porteuse de liberté et de conquêtes sociales.

L'Union départementale a également prévue d'autres initiatives autour de Mai 68 qui seront annoncées bientôt.

En attendant, réservez dès maintenant votre soirée du 22 mars prochain à partir de 20 h aux Studio de Tours

### Les cheminots une nouvelle fois dans la rue. MANIFESTATION NATIONALE LE 8 FÉVRIER À PARIS

La Fédération CGT appelle tous les cheminots, les associations d'usagers, les usagers eux-mêmes, ainsi que toutes celles et ceux qui souhaitent défendre un service public ferroviaire de qualité, à participer massivement à la manifestation nationale du 8 février 2018 à Paris. Rendez-vous Place de la République à 13h00.

En route vers la manifestation nationale. Il y a urgence !

Emploi, salaires, organisation de la production, pensions, dialogue social, droits des cheminots, financement du service public SNCF.

Ce n'est malheureusement pas la trajectoire envisagée par le gouvernement. Selon les dirigeants de la SNCF et le ministère des transports de tutelle, l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs en 2020 (voire plus tôt si des expérimentations régionales advenaient) serait de nature à améliorer le service rendu aux usagers (devenus des clients), et diminuerait le prix du transport !

La ficelle est un peu grosse et nous nous employons à démontrer l'escroquerie qui se joue. Le transport de marchandises en est un exemple flagrant : la libéralisation n'a rien réglé bien au contraire. Il n'y a jamais eu si peu de transport de fret ferroviaire en France que ce soit dans le domaine public ou privé.

La politique des transports ferroviaires que mène le gouvernement vise clairement à achever le travail engagé par ses prédécesseurs. En appliquant la même ligne libérale, dans la suite de la réforme de 2014. Il vise à faire disparaître le transport ferroviaire public et pousser à un retour aux compagnies privées. Ne restera à ces dernières qu'à capter ces marchés rémunérateurs pour aller engraisser les actionnaires.

Le service public est un choix de société.

Si nous voulons lui donner du sens dans le secteur ferroviaire, nous devons faire appliquer le droit au transport pour tous, tel qu'inscrit dans la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI). Ce droit constitue, depuis toujours, une revendication de la CGT. Nous voulons le concrétiser et le pérenniser avec une égalité en tout point du territoire. Et, dans l'intérêt général, le Fret ne saurait en être exclu.

Cette volonté est à l'inverse de celle du gouvernement qui, plutôt que de donner les moyens aux cheminots de travailler dans de bonnes conditions et à l'entreprise publique de répondre aux besoins de la nation, fait le choix de généraliser l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs.

Pas question pour la fédération CGT des cheminots, de laisser agir le gouvernement sans faire intervenir massivement les cheminots et toutes celles et ceux qui souhaitent défendre un service public ferroviaire de qualité.



# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Sports loisirs culture

1<sup>er</sup> février 2018 à 20h30

Concert l'intime festival

Juliette à l'atrium de Saint Avertin

Le 11 mars 2018 à 16h

« Nous qui sommes cent »

De Jonas Hassen Khemiri

A Monts espace Cocteau

Trois actrices - Un portrait de femme - La traversée d'une vie  
Trois âges. Trois visages. Une seule existence.

Avec ses rêves. Ses désillusions. Ses mensonges. Ses trahisons.

Un seul espace physique. Trois femmes dans ce même espace.

Elles se parlent. S'affrontent. Se déchirent. Se battent, ou rient.

Elles échangent mais ne communiquent pas. Elles se parlent mais ne sont pas ensemble.

Dialogues de sourdes. Chacune détient une vérité. La sienne.

Chaque vérité est celle d'un moment, fugace. Passé, présent, avenir.

Trois voix s'entremêlent pour nous dessiner le portrait d'une femme « en morceaux ».

Ce portrait à la fois brutal et délicat, rugueux et sensible, nous entraîne dans les méandres d'une vie.

Une Vie faite de compromissions, de contradictions et d'illusions perdues.

Traduction : Marianne Ségol-Samoy

18 mars à 16h

A l'église de Montlouis

Concert de la chorale Corse

« I TRAGULINI »

De l'Amicale des Corses et amis de la

Corse en Touraine

Au profit de l'association

« Enfant du Népal »

Comme des lions

Superbe documentaire de Françoise Davisse sur la lutte des ouvriers de PSA Aulnay de 1h55. Françoise Davisse plonge le spectateur au cœur de deux ans d'engagement des salariés de PSA Aulnay contre la fermeture de leur usine qui employait plus de 3000 personnes dont près de 400 intérimaires.

Un hommage à la lutte ouvrière des salariés et à ces héros de tous les jours. Simple et percutant. Ce film a le mérite de révéler le double discours de la direction du groupe et l'hypocrisie de politiques qui n'ont pas tenu leurs promesses.

C'est un conflit vécu de l'intérieur. La vie est faite d'expériences, de risques, d'aventure et de fierté.

Rendez-vous mercredi 21 février à 20h 30 au cinéma Le Royal, 40 bis rue de Bourdillet à Loches.

La soirée est parrainée par l'UL CGT de Loches.

Le débat sera animé soit par la réalisatrice, Françoise Davisse, soit par Julien, un des principaux acteurs et salariés de PSA.

FESTIVAL DROLEMENT  
VIRTUOSE DE TOURS

Les 02 et 03 février 2018

Au Vinci à Tours

Programmation :

02 février : Salut Salon

03 février : Mozart Group

**MozART Group et Salut Salon, deux quatuors de virtuoses venus de Pologne et d'Allemagne, de la musique classique pas toujours classique et un irrésistible sens de l'humour pour vous faire passer deux soirées mémorables !**

**Les Concerts Drôlement Virtuoses sont sans aucun doute la touche de bonne humeur et d'autodérision qui va vous permettre de vous asseoir confortablement pour rire jusqu'aux oreilles.**

14 mars 2018 à 20h30

Roméo & Juliet au Vinci à Tours

Les BAD BOYS OF DANCE (la troupe de ROCK THE BALLET) revisitent la tragédie romantique de Shakespeare : une performance chorégraphique à l'énergie contagieuse.

La plus grande histoire d'amour de tous les temps fait irruption dans le 21<sup>e</sup> siècle avec cette adaptation contemporaine unique.

La compagnie BAD BOYS OF DANCE a été fondée en 2007 par la super star de la danse RASTA THOMAS et la chorégraphe & danseuse ADRIENNE CANTERNA.

La polyvalence et le talent de ces danseurs étonnants repoussent aujourd'hui les limites de la danse avec leurs sauts athlétiques sans fin et leurs individualités attachantes : cette bande de jeunes américains, beaux et sexys, qui dansent comme ils respirent, électrise les salles du monde entier.

En tissant une tapisserie de danse audiovisuelle, la chorégraphe Adrienne Canterna et Rasta Thomas, créateurs du spectacle Rock The Ballet applaudi par plus d'un million de spectateurs dans le Monde, ont créé un genre nouveau de danse qui reste sensuelle et passionnée mais pleine de puissance et d'énergie.

**Papy, Mamie qu'est-ce qu'on fait ?**

Le 8 mars 2018 à 15h

**Spectacle « La Fontaine fait son cinéma » à Ballan Miré la Paranthèse – espace culturel communautaire 14 bd Léo Lagrange**

La Fontaine fait son cinéma est un nouveau programme de La Chouette du cinéma. Cette fois, La Chouette du cinéma est partie récolter six courts métrages en forme de fables, de petites histoires, avec des animaux, qui contiennent une leçon de vie.

LA FONTAINE FAIT SON CINEMA

Nous sommes au cinéma, Jean de La Fontaine met en scène sa célèbre fable du Corbeau et du Renard. Mais a-t-il fait le bon casting ?

RUMEURS

Trois lièvres font la sieste quand retentit derrière les feuillages un bruit étrange. Pris de panique, les rongeurs s'enfuient, entraînant dans leur sillage tous les animaux de la jungle...

LA LOI DU PLUS FORT

Un petit singe fait de très gros efforts pour décrocher une énorme banane. Un singe plus gros que lui estime qu'elle lui revient, jusqu'au moment où arrive un singe encore plus fort qui se l'approprie !

LA GRENOUILLE QUI VEUT SE FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BOEUF

Jean de La Fontaine nous livre ici sa célèbre fable.

LA POULE, L'ÉLÉPHANT ET LE SERPENT

Prenez une poule, un éléphant et un serpent. Mettez-les ensemble. Secouez ! Vous obtiendrez une fable savoureuse.

LE PINGOUIN

Un pingouin trouve la banquise trop froide et décide de se rendre sous les cocotiers. Mais c'est très chaud les Tropiques, et puis les fruits lui donnent la colique...

Durée : 40 min